

Les membres du conseil d'administration

Mandat 2020-2025



PRÉSIDENT

David Herrscher
1^{er} COLLÈGE
ANDOLSHEIM (68)



1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Pierre-Paul Ritteng
2^{ème} COLLÈGE
HOHENGOEFT (67)

1^{er} collège • 8 membres

REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS
AGRICOLIS NON-EMPLOYEUR
DE MAIN-D'OEUVRE

2^e collège • 11 membres

REPRÉSENTANTS
DES SALARIÉS

3^e collège • 6 membres

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS
DE MAIN-D'ŒUVRE

2 membres

REPRÉSENTANTS
DES ASSOCIATIONS
FAMILIALES

Le bureau



Thomas Blum
VICE-PRÉSIDENT
CO-PRÉSIDENT DU CPSS*
DORLSHEIM (67)



Christian Schneider
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA CRA*
BEINHEIM (67)



Jean-Luc Galliath
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DU CPSS*
BERGHOLTZ (68)



Raymond Clément
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DU CPSS*
CERNAY (68)



Pierre Schertzer
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DU CPSS*
MOLSHEIM (67)



Marc Munck
VICE-PRÉSIDENT
OTTMARSHEIM (68)



Stéphanie Stoll
VICE-PRÉSIDENTE
BISCHOFFSHEIM (67)



Christophe Arnold
VICE-PRÉSIDENT
VILLE (DPT)



Étienne Losser
VICE-PRÉSIDENT
MUTTERSOLTZ (67)



Philippe Bunner
VICE-PRÉSIDENT
BENWIHR (68)



Joseph Lechner
VICE-PRÉSIDENT
MINVERSHEIM (67)



Richard Ruhlmann
VICE-PRÉSIDENT
DAMBACH-LA-VILLE (67)



Christelle Eyder
DINGSHEIM (67)



Marie-Madeleine
Gnaedig
LARGITZEN (68)



Charles Kleiber
BETSCHDORF (67)



Patrick Bangert
HIRTZFELDEN (68)



Mireille Lamoot
STE CROIX AUX MINES (68)



Michèle Waegle
GUÉMAR (68)



Arnaud Issenhuth
UTTENHEIM (67)



Sylvie Meyer
ZIMMERBACH (68)



Serge Sifferlen
KRUTH (68)



Marc Schneider
PROFESSION
WUENHEIM (68)



Sébastien Schmitt
RUSTENHART (68)



Katia Brehm
VDEHLINGEN (67)



Mathieu Freysz
BERSTETT (67)



Jean-Noël Braun
WISCHES (67)



Bénédicte Grasser
TRUCHTERSHEIM (67)

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives,
3 représentants du personnel désignés par le comité social et économique :
Catherine Weiss, Sandra Da Silva et Amélie Rohmer.

* CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CASS : Comité d'action sanitaire et sociale
(*La présidence et la vice-présidence du comité d'action sanitaire et sociale fonctionnent en alternance annuelle.)



L'essentiel & plus encore